

SITA FD

Tour CB21 – 16 place de l'Iris
92040 PARIS – La Défense Cedex
Tél : +33 (0)1 58 30 00



La Défense, le 27 mars 2013

Préfecture du Gard
Monsieur le Préfet

10, Avenue Feuchère
30 000 NIMES

Vos références : BPE/LBA – DJ/2013-150
Affaire suivie par Didier JALLAIS

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre du dépôt préfectoral le 04 Décembre 2012 de la demande d'autorisation d'exploiter des installations de traitement et d'élimination de déchets non dangereux à Bellegarde émise par SITA Sud, vous avez souhaité obtenir un certains nombre de compléments de la part de nos entreprises respectives.

Nous vous prions de trouver ci-après les réponses motivées à votre demande spécifique de coordination de nos activités de stockage de déchets non dangereux assorties d'un engagement de nos deux sociétés à mettre en œuvre le schéma proposé auprès de vos services.

Réponse n°1 : *point 2.1.3, votre courrier du 14/02/2013 « les capacités d'élimination demandées doivent être clairement justifiées par rapport à l'arrêt ou la continuation du site voisin exploité par SITA FD mais approvisionné par SITA SUD »*

Au démarrage effectif de l'activité de stockage du site SITA SUD « Bellegarde III », SITA FD arrêtera le stockage des déchets non dangereux ménagers et assimilés sur son site actuel « Bellegarde II » ; cela se traduira concrètement par le dépôt d'un dossier en Préfecture d'une demande de modification des conditions d'exploitation de Bellegarde II.

SITA FD - SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 7 210 420 EUROS
RCS NANTERRE 433 313 483 - NACE 3822Z
Triple certification des sites, excepté Laimont (ISO 9001 et ISO 14001)



Réponse n°2 : point 2.1.3., votre courrier du 14/02/2013 « le dossier doit justifier de l'impossibilité d'admettre des déchets à base de plâtre en l'absence de filières de traitement ou d'élimination suffisantes dans le département du Gard »

Dans le cadre de sa future demande de modification des conditions d'exploiter pour son site «Bellegarde II », SITA FD proposera la mise en place d'une filière spécifique de stockage pour les déchets minéraux et proposera notamment la création d'alvéoles de stockage dédiées pour répondre au besoin régional d'élimination du plâtre non recyclable mais également apporter des solutions pérennes à d'autres flux minéraux.

Cette nouvelle opportunité sera rendue possible grâce aux capacités de stockage libérées par l'arrêt de réception de déchets non dangereux ménagers et assimilés sur le site « Bellegarde II, SITA FD » au profit du site « Bellegarde III, SITA SUD».

En espérant avoir répondu à vos questions et vous avoir assuré de notre parfaite coordination sur nos sites respectifs,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre haute considération.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'N. Bequaert'.

Nicolas BEQUAERT
Directeur Général SITA FD

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. Leterrier'.

Stéphane LETERRIER
Directeur Général SITA SUD